Conflits et mécanismes de résolution dans le domaine aspectuo-temporel : applications à la rhétorique des pointes

Laurent Gosselin

▶ **To cite this version:**

Laurent Gosselin. Conflits et mécanismes de résolution dans le domaine aspectuo-temporel : applications à la rhétorique des pointes. A. Lafferière & M. Durain. "Ce mot qui m'avait surpris ..". Conflits et décalages de langage, Honoré Champion, pp.59-74, 2015, 9782745327659. hal-02311348

HAL Id: hal-02311348
https://hal.science/hal-02311348

Submitted on 10 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONFLITS ET MECANISMES DE RESOLUTION DANS LE DOMAINE ASPECTUO-TEMPOREL : APPLICATIONS A LA RHETORIQUE DES POINTES

Laurent GOSSELIN
Normandie Université, UR
DYSOLA EA 4701

1. Présentation

Diverses approches actuelles du temps et de l'aspect recourent aux notions de *conflit* et de *résolution*, pour rendre compte de la variété des effets de sens en contexte des différents marqueurs du domaine. On présentera, à titre d'illustration, le cas des tests permettant d'identifier le type de procès (§ 2.1) ainsi que celui de l'aspect fréquentatif sans marqueur explicite (§ 2.2.). Nous verrons ensuite que les théories qui utilisent ces concepts divergent cependant quant à leur mise en œuvre (§ 3). La différence principale réside dans le fait de considérer, en cas de conflit entre deux contraintes incompatibles, que l'une des deux s'efface ou bien, au contraire, que les deux contraintes doivent être satisfaites, mais à des niveaux différents. Nous défendrons une conception de la résolution des conflits séquentielle et sans effacement. Nous appliquerons enfin (§ 4) cette approche à l'étude détaillée de certaines pointes prises dans le théâtre du XVIIe, qui exhibent un conflit aspectuo-temporel, d'allure paradoxale (ex. « Et cesse de mourir en achevant de vivre », Mairet, *Sophonisbe* V, 8), sollicitant l'ingéniosité du lecteur-auditeur pour le résoudre. Il apparaîtra alors que loin d'être l'apanage du texte littéraire, qui s'écarterait ainsi de l'usage ordinaire du langage, le conflit et la recherche d'un mode de résolution relèvent d'un mécanisme fondamentalement inscrit dans le système même de la langue, qui se trouve exploité par le texte littéraire.

2. Exemples de conflits dans le domaine aspectuo-temporel

2.1 L'identification des types de procès

La notion de *procès* sert à désigner à la fois les états et les événements. Les procès sont exprimés par le lexème verbal et son environnement actanciel. Ils sont classés selon différents types. La classification la plus répandue est celle de Vendler (1967), qui a pu, à la suite des travaux de François (1989) et Martin (1988), être redéfinie au moyen de traits. Soit les quatre classes usuellement retenues :

> *état* : [- dynamique], [- télique], [- ponctuel] ; ex. *être malade, aimer le chocolat*
> *activité* : [+ dynamique], [- télique], [- ponctuel] ; ex. *marcher, regarder un tableau*
> *accomplissement* : [+ dynamique], [+ télique], [- ponctuel] ; ex. *manger une pomme, rentrer chez soi*
> *achèvement* : [+ dynamique], [+ télique], [+ ponctuel] ; ex. *atteindre un sommet, apercevoir un avion.*

Pour assigner ces traits et déterminer ainsi le type de procès, on utilise principalement des tests de compatibilité. Prenons pour exemple la télicité. Le fait qu'un procès soit télique – i.e. qu'il soit conçu comme intrinsèquement borné, comme conduisant à un terme – est repérable à la compatibilité du

syntagme verbal, conjugué au passé composé, avec [*pendant* + durée] ou avec [*en* + durée]. Dans le premier cas, on considérera qu'il est atélique, alors qu'il est télique dans le second. Exemples :

(1) Il a chanté pendant une heure / ??en une heure → [- télique]
(2) Il a terminé son travail ?? pendant une heure / en un heure → [+ télique].

Il arrive cependant que les deux compléments de durée soient acceptables, moyennant une différence sémantique sensible :

(3) Il a dormi pendant deux heures / en cinq minutes.

Plutôt que d'admettre l'existence de deux verbes *dormir* ou même de deux acceptions de ce lexème, dont l'une renverrait à un procès atélique et l'autre, équivalente à *s'endormir*, à un procès télique, il paraît plus expédient de tenir *dormir* pour atélique, et de poser l'existence d'un conflit entre le verbe et [*en* + durée], conflit qui déclenche la mise en œuvre d'un mécanisme de résolution, consistant à faire porter la durée exprimée non plus sur le procès lui-même, mais sur sa phase préparatoire (la durée correspondant à la phase d'endormissement). Ce mode de résolution par glissement vers la phase préparatoire est prédictible et régulier, i.e. virtuellement applicable à l'ensemble des verbes de ce type dès lors qu'une phase préparatoire est contextuellement accessible, comme le montrent les exemples :

(4) Il s'est couché et il a dormi en cinq minutes
(5) Le garagiste a ouvert le capot et le moteur a fonctionné en cinq minutes.

Le mécanisme général de résolution procède ainsi : en présence de deux contraintes incompatibles (respectivement associées ici au syntagme verbal et au complément de durée), on déforme minimalement la représentation de façon à ce que ces contraintes soient également satisfaites. Dans le cas présent cette déformation de la représentation consiste à faire porter le complément de durée sur la phase préparatoire du procès.

Or d'autres modes de résolution sont disponibles. Ainsi, [*pendant* + durée] combiné avec un procès intrinsèquement télique conduit soit à un glissement vers la phase résultante du procès[1] (ex. 6), soit à la construction d'une série itérative (ex. 7) :

(6) Il a fermé le magasin pendant un mois
(7) Il a joué cette sonate pendant deux ans.

Dans le premier cas, on comprend que le magasin est *resté fermé* pendant un mois. Dans le second, le circonstanciel de durée porte sur la série itérative dans son ensemble et non sur l'occurrence type du procès itéré.

2.2. L'itération fréquentative sans marqueur explicite

Ce dernier mode de résolution de conflit par construction d'une série itérative, permet de rendre compte de l'ensemble et de la diversité des énoncés fréquentatifs sans marqueur explicite. L'aspect dit « fréquentatif » est un sous-type de l'aspect itératif : on parle (cf. Vlach 1981, Kleiber 1987, Doetjes

[1] Cf. Borillo (1986 : 138-139), Gosselin (1996 : 59-60), Apothéloz (2008).

2007) de fréquentatif lorsque le nombre d'occurrences du procès itéré est indéterminé (ex. « *il allait souvent / parfois / chaque jour à la piscine* »), et d'aspect répétitif quand ce nombre est déterminé, plus ou moins précisément (ex. « *il est allé cinq fois à la piscine* »). Cet aspect fréquentatif peut être indiqué par des marqueurs explicites : lexèmes verbaux, (*hachurer*), suffixes (*iller* dans *sautiller*), adverbes d'aspect (*souvent*), périphrases verbales (« *avoir coutume de* »), groupes nominaux ou prépositionnels (« *chaque matin* »), subordonnées circonstancielles (« *toutes les fois que ...* »), etc. Mais il arrive aussi que le sens fréquentatif soit produit en l'absence de tout marqueur spécifiquement itératif. Le phénomène est très courant au présent ou à l'imparfait :

(8) Depuis la rentrée, je vais à l'école en bus
(9) Dans ma jeunesse, j'allais à l'école en bus.

Toutefois, on le rencontre aussi avec les autres temps, y compris le passé simple, le passé composé et le plus-que-parfait :

(10) Toute ma jeunesse, j'allai / je suis allé / j'étais allé à l'école en bus
(11) Longtemps, je me suis couché de bonne heure.

L'aspect fréquentatif apparaît alors comme une signification *émergente*, qui résulte de la mise en commun de divers éléments, dont *aucun* ne possède une valeur fréquentative intrinsèque. Ainsi, dans l'exemple (11), ni le passé composé, ni le syntagme verbal, ni l'adverbe *longtemps* ne peuvent être considérés comme intrinsèquement fréquentatifs. Le mécanisme de résolution de conflit consiste à considérer qu'il y a, dans tous les énoncés de ce type, au moins un conflit entre différentes contraintes incompatibles, ces contraintes pouvant être de nature très diverses (aspectuelles, temporelles ou pragmatico-référentielles). Pour résoudre ce conflit, on construit une série itérative (fréquentative) de façon à ce que certaines contraintes portent sur l'occurrence type du procès itéré tandis que d'autres affectent la série itérative prise en bloc. Ainsi, dans l'exemple (11), qui exhibe un conflit entre la ponctualité du procès et l'adverbe duratif *longtemps*, cet adverbe va porter non pas sur le procès itéré, mais sur la série itérative dans son ensemble, tandis que *de bonne heure* affecte l'occurrence type du procès *se coucher*.

Il est remarquable que ce mécanisme puisse servir aussi bien à résoudre des conflits entre instructions linguistiques (ex. 15, 16) que des conflits entre le contenu linguistique et des contraintes pragmatico-référentielles (17, 18) :

(15) Paul a toussé pendant 5 minutes (le circonstanciel de durée, ne pouvant coïncider avec le procès ponctuel, concerne la série itérative).
(16) Il va beaucoup au cinéma (Abeillé *et al* 2004 ; la quantification ne pouvant porter sur le procès lui-même – par opposition à « *craindre beaucoup quelqu'un* » – va constituer une indication de fréquence attribuée à la série itérative)
(17) Il a fait du vélo pendant 10 ans.
(18) Dans toutes les auberges, il demanda / demandait à manger du poisson (le sujet n'ayant vraisemblablement pas le don d'ubiquité, la multiplicité des lieux entraîne celle des procès, qui vont ainsi constituer une série itérative).

3. Caractéristiques générales des approches en termes de conflit et de résolution

3.1 Intérêt de ce type d'approche

Il existe bien sûr d'autres analyses des phénomènes que nous venons de décrire, mais elles soulevent des difficultés que le recours aux concepts de conflit et de résolution permettent d'éviter.

Le premier type de réponse aux problèmes posés consiste à multiplier les entrées lexicales (dans le cadre d'un traitement quasi-homonymique de la polysémie). On dissocierait ainsi au moins deux verbes *dormir* (dont celui de l'exemple 4 serait inchoatif), au moins deux verbes *fermer* (dont celui de l'exemple 6 équivaudrait à *rester fermé*), et plusieurs valeurs des temps verbaux, dont l'une correspondrait à l'effet de sens fréquentatif. On parle ainsi, dans les grammaires, de présent et d'imparfait *d'habitude*. Ce type d'approche a été abondamment critiqué (voir, en particulier, Victorri et Fuchs 1996), et s'est vu progressivement abandonner. Car ses faiblesses sont connues :

1) il est impossible à mettre effectivement en œuvre, parce qu'on ne peut, pour un marqueur donné, lexical ou grammatical, dénombrer précisément l'ensemble des effets de sens distincts auxquels sont sensées correspondre des entrées spécifiques ;

2) il ne permet pas d'établir les relations sémantiques entre les différents effets de sens, qui se trouvent radicalement séparés ;

3) il n'a aucun caractère explicatif, dans la mesure où il ne permet en aucune façon de calculer (prédire) les effets de sens à partir de l'interaction du marqueur avec son cotexte et son contexte.

La seconde solution mise en œuvre dans la littérature sur ces questions est caractéristique de la sémantique formelle strictement compositionnelle. Elle consiste à faire l'hypothèse, pour traiter des énoncés fréquentatifs sans marqueur explicite, de la présence dans les structures syntaxiques d'opérateurs sémantiques dépourvus de réalisation morpho-phonologique : des opérateurs « cachés », « silencieux » ou « invisibles » (cf. Vlach 1981, Van Geenhoven 2004). Cette hypothèse permet de sauvegarder la possibilité d'un calcul strictement compositionnel (atomiste) à partir de la structure syntaxique. Elle se heurte cependant à la même objection théorique que l'analyse traditionnelle précédemment critiquée : elle ne saurait prétendre à aucune valeur prédictive, puisque c'est uniquement sur la base de l'interprétation de l'énoncé, pris globalement, que le linguiste décide de la présence ou non, dans la structure syntaxique, d'un tel opérateur caché, à partir duquel il va pouvoir déduire le sens fréquentatif de l'énoncé.

Les théories qui adoptent, sous une forme ou sous une autre, un mécanisme de résolution de conflit évitent ainsi d'avoir à multiplier, plus ou moins arbitrairement, les entrées lexicales, et de devoir introduire dans la syntaxe des opérateurs invisibles. Elles divergent toutefois relativement aux principes mêmes de la résolution de conflit.

3.2 Caractéristiques distinctives

La divergence principale tient au caractère effaçable ou non des contraintes linguistiques. Ainsi les théories qui recourent au mécanisme de « coercion de type », emprunté à l'informatique, et introduit

en sémantique du temps et de l'aspect par Moens et Steedman (1988), admettent qu'en cas de conflit entre deux contraintes incompatibles, l'une des deux s'efface au profit de l'autre. Le mécanisme de coercion opère des substitutions de traits sémantiques (de ponctualité ou de télicité).

En cas de conflit, le choix de la contrainte qui doit s'effacer peut être conçu comme déterminé par la syntaxe (cf. De Swart 1998) ou par le poids relatif des contraintes, attribué de façon indépendante (comme dans la Théorie de l'Optimalité[2]). Ce qui importe ici, c'est que, quel que soit le principe de hiérarchisation des contraintes, les contraintes effacées n'ont plus aucun effet sur la représentation sémantique finale.

A l'inverse, dans le cadre de la « compositionnalité gestaltiste » (Victorri et Fuchs 1996, Col *et al.* 2012), ou « holiste » (Gosselin 1996, 2005), les contraintes en conflit doivent toutes se trouver réalisées, mais à des niveaux différents. C'est aussi la position actuelle de la « pragmatique procédurale »[3], mais uniquement à propos des expressions procédurales (les grammèmes) et non en ce qui concerne les expressions conceptuelles (les lexèmes, pour l'essentiel), qui sont traitées par la coercion. Par exemple, Rihs (2012 : 150) forge (à la suite d'Escandell-Vidal et Leonetti 2011) l'exemple suivant :

(19) Hier tu venais aujourd'hui

qu'il commente ainsi :

> Le problème interprétatif posé par [19] vient de la coprésence, au sein d'un énoncé à prédicat unique, de deux déictiques temporels renvoyant à des intervalles distincts. La solution trouvée par le destinataire est d'appliquer le déictique *aujourd'hui* à l'événement décrit et le déictique *hier* à l'acte énonciatif (voire l'acte performatif de promesse) produit à propos de l'événement par le [locuteur]; [19] cacherait en fait la proposition complète suivante : *hier tu me disais (tu me promettais) que tu viendrais aujourd'hui*.

Or on peut montrer que même dans le cas des expressions conceptuelles (lexicales), on a besoin de considérer que toutes les contraintes et instructions sont satisfaites, ce qui revient à dire que les situations de conflit produisent des significations *plus complexes*. Prenons un exemple adapté de Vetters (2003 : 123) :

(20) En rentrant chez lui, à 10 h, il fit la vaisselle.

on peut au moins dire qu'un conflit se produit entre le circonstanciel temporel ponctuel (*à 10 h*) et le type de procès non ponctuel (*faire la vaisselle* est un accomplissement). A première vue, ce conflit se trouve résolu par le fait que l'on ne retient que la phase initiale, ponctuelle, du procès, qui devient équivalent à « *se mettre à faire la vaisselle* ». La question est alors de savoir si cette équivalence est totale (selon la théorie de la coercion, le procès est devenu ponctuel) ou partielle (selon les conceptions gestaltiste et holiste de la compositionnalité, on considère que c'est la phase initiale du procès qui est

[2] Sur l'application de la Théorie de l'Optimalité à la sémantique, cf. Hendriks et al. (2010).

[3] Sur l'application de la pragmatique procédurale au domaine aspectuo-temporel, cf. Moeschler *et al*. (1998), de Saussure (2003) et (2010). La thèse de la « rigidité » des expressions procédurales (i.e. le caractère ineffaçable des contraintes qu'elles codent) est défendue par Escandell-Vidal et Leonetti (2011), et par Rihs (2012).

devenue plus saillante, mais que le procès global reste présent à l'arrière-plan). Or on peut montrer (à la suite de Vetters) que ces expressions ne tolèrent pas les mêmes enchaînements :

(21) En rentrant chez lui, à 10 h, il se mit à faire la vaisselle. Mais il ne la termina pas.
(22) En rentrant chez lui, à 10 h, il fit la vaisselle. ?? Mais il ne la termina pas.

Autrement dit, la résolution du conflit en (20) passe non par un simple changement de trait sémantique (du duratif au ponctuel), mais par la construction d'une représentation complexe, étagée sur deux plans, qui place la phase initiale, ponctuelle, au premier plan et qui laisse le procès global, jusqu'à sa borne finale, dans l'arrière-plan.

3.3 La compositionnalité holiste

La perspective compositionnelle holiste (Gosselin 1996, 2005) admet à la fois les principes frégéens de compositionnalité (le sens du tout résulte de celui des parties) et de contextualité (le sens des parties est dépendant de celui du tout) de la signification linguistique. Pour éviter la circularité, on pose que le calcul compositionnel s'effectue de façon séquentielle à partir des valeurs en langue (décrites sous forme d'instructions codées par des marqueurs). Le processus interprétatif consiste d'abord à mettre en commun ces instructions associées aux marqueurs, auxquelles s'ajoutent des principes de bonne formation ainsi que des contraintes pragmatico-référentielles (de compatibilité avec l'arrière-plan encyclopédique et conversationnel). Conformément aux principes de la psychologie cognitive, on admet que le processus d'interprétation vise à obtenir la cohérence (qui suppose la compatibilité entre contraintes linguistiques) et la plausibilité (qui implique la compatibilité entre la représentation linguistique et l'arrière-plan pragmatico-référentiel). On considère qu'il y a situation de conflit en cas d'incompatibilité entre ces contraintes. On admet alors que ces situations déclenchent des procédures régulières de résolution de conflit, qui opèrent des déformations minimales des représentations de façon à ce que *toutes les contraintes soient satisfaites*, les contraintes incompatibles étant réalisées au des niveaux différents de la représentation.

Le principe général qui guide ces résolutions de conflit se laisse formuler comme suit :

> Déformer la représentation – le moins possible – de façon à la rendre compatible avec les contraintes associées aux contextes linguistique et pragmatico-référentiel.

Dans le champ aspectuo-temporel, cette déformation peut prendre deux aspects :

a) la dilatation du procès, avec ou sans itération (voir les exemples du § 2.2);

b) le glissement ou la contraction du procès, sur l'axe temporel, vers la phase la plus facilement accessible qui satisfait aux exigences du contexte. Cette phase acquiert ainsi une saillance plus grande que le reste du procès, qui passe à l'arrière-plan (voir les exemples du § 2.1).

Dans ce cadre, la résolution des conflits est toujours opérée de façon séquentielle et sans effacement. Et c'est seulement au terme de ce processus interprétatif – qui peut s'avérer complexe – que sont obtenus les effets de sens en contexte.

4. Applications à la rhétorique des pointes

Les pointes, ou traits d'esprit ingénieux, caractéristiques de la poésie baroque, et du théâtre préclassique[4], reposent généralement sur des conflits (des « paroles déjointes » selon l'expression de Vauquelin des Yveteaux[5]), qui suscitent la recherche d'une résolution par le recours au sens figuré[6]. Or certaines d'entre elles concernent tout particulièrement le domaine aspectuo-temporel ; et il apparaît que le dispositif explicatif que nous avons exposé dans les sections précédentes leur est directement applicable.

Commençons par un exemple, particulièrement élaboré. La *Sophonisbe* de Mairet s'achève sur le suicide de Massinisse qui s'exprime ainsi :

(23) Meurs, misérable prince, et d'une main hardie,
Ferme l'acte sanglant de cette tragédie.
Sophonisbe en ceci t'a voulu prévenir ;
Et puisque tes efforts n'ont pu la retenir,
Donne-toi pour le moins le plaisir de la suivre,
Et cesse de mourir en achevant de vivre.
(Mairet, *Sophonisbe* V, 8).

On observe ici un triple conflit : une incompatibilité logico-référentielle oppose « ne plus vivre » à « ne plus mourir » (en tant qu'états résultants d'*achever de vivre* et de *cesser de mourir*). *Vivre* et *mourir* étant en relation d'alternative exclusive, leur négation l'est aussi, et ces deux états ne sauraient être simultanés, contrairement à ce qu'indique ici le gérondif. Par ailleurs, un double conflit, de nature sémantique, provient de la juxtaposition de *cesser de* avec un procès télique (*mourir*) et de *achever de* avec un procès atélique (*vivre*), car ces deux coverbes de phase finale imposent respectivement l'atélicité et la télicité du procès sur lequel ils portent (François 2003 : 251). La résolution de ces conflits passe par un glissement du procès exprimé par *mourir* vers sa phase préparatoire : *mourir* désigne alors, les souffrances qui précèdent la mort, et, par hyperbole, toute souffrance extrême (selon un usage enregistré par les dictionnaires). Or, du fait de ce glissement de sens, le procès exprimé par *mourir* perd sa télicité, ce qui le rend compatible avec *cesser de*. Symétriquement, *achever de* assigne un terme au procès exprimé par *vivre*, qui devient télique dans ce contexte particulier, d'une vie conduisant le héros au suicide (et ainsi au double achèvement, de sa vie et de la tragédie). On a donc bien affaire à un traitement séquentiel et sans effacement du conflit. Les éléments en présence sont incompatibles à la fois au plan sémantique (effet d'anomalie) et au plan logico-référentiel (effet de paradoxe). La résolution du conflit passe par le glissement du procès vers une phase contiguë et par le recours au sens figuré (l'hyperbole). Ce mode de résolution vient satisfaire l'ensemble des contraintes, et il n'y a pas effacement de la situation conflictuelle (sans quoi la pointe ne serait pas même perçue et n'existerait donc pas en tant que telle).

[4] Cf. Backès (1982), Blanco (1992), Rosellini (2008).
[5] Cf. l'Elégie sur les œuvres de Monsieur Desportes, placée en tête de l'édition des *Premières œuvres de Philippe Desportes* (éd. 1600).
[6] Cf. Gracián (éd. 1983 : 156) : « Les tropes et figures de rhétorique sont la matière et comme le fondement pour que sur eux la pointe élève ses excellences. »

On observe tout un ensemble de pointes du même type concernant le verbe *mourir*, qui déclenchent le même mode de résolution. Ces pointes par excès paradoxal, selon la classification de Gracián (éd. 1983 : 172), proviennent toujours d'un conflit logico-référentiel (elles exposent un paradoxe) qui est le plus souvent accompagné d'un conflit sémantique (produisant un effet d'anomalie). Elles sont résolues par un glissement métonymique vers la phase préparatoire contiguë, dans le cadre d'un emploi hyperbolique du terme, qui s'accompagne parfois de syllepse. Soit quelques exemples classés :

a) Conflit entre une marque de quantification intensive et le verbe *mourir* :

(24) Il faudra qu'on me laisse vivre
Après m'avoir fait tant mourir.
(Théophile de Viau, *Lettre de Théophile à son frère*, v. 329-330)
(25) Je mourrai plus que vous du coup qui vous tuera. (Rotrou, *Venceslas* V, 4)
(26) Du coup qui vous attend vous mourrez moins que moi. (Racine, *Iphigénie*. IV, 4).

b) Conflit entre une expression aspectuelle (durative ou répétitive) et le verbe *mourir* (qui, littéralement, désigne un procès ponctuel irréversible) :

(27) Lâche, ne puis-je donc faire un dernier effort :
Mourrai-je mille fois, pour la peur d'une mort ? (Rotrou, Antigone V, 9)[7]
(28) Mais il faut, t'annonçant ce que tu vas souffrir
Que tu meures cent fois avant que de mourir (Cyrano de Bergerac, *La mort d'Agrippine* V, 6)
(29) Je veux, sans que la mort ose me secourir
Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir (Corneille, *Suréna* I, 3)
(30) Vivre avec ce tourment, c'est mourir à toute heure (Corneille, *Rodogune*, V, 4)
(31) Mourrai-je tant de fois sans sortir de la vie ? (Racine, Iphigénie V, 4).

Même s'il est vrai que ce glissement vers la phase préparatoire est presque conventionalisé avec ce verbe[8], on aurait tort de croire qu'il s'agit là d'un phénomène propre au lexème *mourir*, car des expressions qui, d'une façon ou d'une autre, renvoient à un procès comparable, donnent lieu au même type de pointes. Soit quelques exemples classés selon le type de conflit sémantique mis en œuvre (en plus du conflit pragmatico-référentiel) :

c) Conflit entre des expressions comprenant le substantif *mort* et une quantification :

(32) Mille nouveaux tourments appliquez à ton corps
Te feront s'il se peut mourir de mille morts.
(Tristan l'Hermite, *La folie du sage* III, 3).
(33) Le Tigre a satisfait à sa jalouse envie,
Il m'a donné cent morts, et n'a rien qu'une vie.
(*Ibid*. III, 3).
(34) Il faut que son Esprit supporte mille morts
Avant que les Bourreaux s'acharnent sur son corps.
(*Ibid*. IV, 4).

d) Conflit entre le substantif *mort*, une épithète formant une oxymore, et une quantification :

(35) Vallon, ce Dieu tyran, qui me ait endurer
Tant de vivantes morts qu'immortel je supporte (...) (Desportes, *Amours de Diane* 12).

[7] Dans ces deux derniers vers de la tragédie, Ismène déplore de n'avoir pas le courage de se suicider, et de mettre ainsi un terme à ses souffrances.

[8] Comme en témoigne le fait que cet effet de sens figure dans les dictionnaires ; cf. Furetière (1690) : « mourir se dit hyperboliquement en parlant des grandes douleurs ou afflictions qu'on souffre. Le vautour de Prométhée le faisoit mourir cent fois le jour. »

e) Conflit entre les expressions *mourir*, *mort* et *vivre* :

(36) Il m'est ici permis de t'appeler mon âme ;
Mon âme, qu'ai-je dit ? c'est fort mal discourir,
Car l'âme nous fait vivre et tu me fais mourir.
Il est vrai que la mort que ton amour me livre
Est aussi seulement ce que j'appelle vivre (Théophile de Viau, *Pyrame et Thisbé* I, 1)

f) Conflit entre une indication aspectuelle et le substantif *trépas* :

(37) Achevez un trépas déjà bien avancé (Rotrou, *Venceslas* IV, 6).

g) Conflit entre des expressions aspectuo-temporelles contenant le verbe *mourir* et le substantif *trépas* :

(38) Pour allonger tes maux, je veux te vois mourir
Un trépas éternel dans la peur de mourir. (Cyrano de Bergerac, *La mort d'Agrippine* V, 7)
(39) Et puisqu'un long trépas rendra nos vœux contents
Vivons encore un peu pour mourir plus longtemps. (Benserade, *Cléopâtre* III, 6).

h) Conflit entre le substantif *trépas* et une quantification :

(40) A combien de trépas ta disgrâce le livre (Boyer, *La Porcie romaine* III, 1).

i) Conflit entre *périr* (qui désigne un procès ponctuel) et la visée aspectuelle imperfective associée au présent actuel :

(41) Il n'en faut point douter, vous aimez, vous brûlez.
Vous *périssez* d'un mal que vous dissimulez.
(Racine, *Phèdre* I, 1).

j) Conflit entre le verbe *tuer* (causatif de *mourir*) et une quantification intensive :

(42) Hélas ! Joindre sa mort à mon cruel ennui
Serait bien, cher Hémon, me tuer plus que lui (Rotrou, *Antigone* I, 4)
(43) L'effort que je me fais me tue autant que vous,
Mais enfin l'Empereur veut être mon époux. (Corneille, *Tite et Bérénice* I, 2).

C'est donc bien le même mécanisme de conflit aspectuo-temporel, résolu par le glissement vers la phase accessible satisfaisant à toutes les contraintes, que l'on a vu à l'œuvre dans les énoncés non littéraires et que l'on retrouve dans ces pointes. La seule différence est que le scripteur ainsi que les destinataires sont, dans ce dernier cas seulement, conscients de la situation de conflit, d'autant plus que la résolution ne s'impose pas d'elle-même, mais doit être recherchée (c'est là que se manifeste l'ingéniosité de la pointe). Il convient, à cet égard, de signaler l'importance du contexte. Ainsi, dans un contexte religieux, *mourir* peut, en cas de conflit aspectuo-temporel, glisser vers sa phase préparatoire étendue à la vie entière et non plus aux seules souffrances qui précèdent immédiatement la mort :

(44) Nous mourons à toute heure, et dans le plus doux sort
Chaque instant de la vie est un pas vers la mort (Corneille, *Tite et Bérénice* V, I).

Dans le même type de contexte, la mort peut aussi être conçue à la fois comme la borne finale de la vie terrestre et comme la borne initiale de la vie céleste :

(45) Il doit être doux de mourir
Quand se dépouiller de la vie

Est travailler pour l'acquérir (Rotrou, *Le Véritable saint Genest* V, 1).

A l'inverse, dans la perspective résolument athée du Séjanus de *La mort d'Agrippine* de Cyrano de Bergerac, la mort n'est conçue que comme la borne finale de la vie, elle-même appréhendée comme phase résultante de *naître* (par le biais d'un conflit entre le coverbe *achever de* et le procès ponctuel) :

(50) Et puis mourir n'est rien, c'est achever de naître ! (Cyrano de Bergerac, *La mort d'Agrippine* II, 4).

5. Conclusion

Les pointes que nous avons étudiées prennent place au sein d'une typologie des conflits aspectuo-temporels qui distingue :

a) les conflits résolus de façon automatique et inconsciente (cf. § 2) ;

b) les conflits sans mode de résolution disponible, qui débouchent sur des énoncés mal formés (ex. : ?? *il marcha depuis longtemps*)[9] ;

c) les conflits provoquant des paradoxes (des incompatibilités logico-référentielles) et des anomalies (sémantiques) qui peuvent être résolus moyennant la recherche, plus ou moins consciente, d'un mode de résolution s'appuyant sur des figures (métonymie, hyperbole, syllpese ...) : les pointes.

Au plan linguistique, l'étude des pointes nous paraît particulièrement intéressante parce que les énoncés en question présentent le double intérêt de montrer jusqu'où peut aller l'anomalie sémantique, sans que celle-ci résulte de manipulations du linguiste lui-même. Autrement dit, le sémanticien peut ici observer des mécanismes très complexes de construction du sens (inaccessibles à une linguistique de corpus basée sur des principes quantitatifs), sans que l'on puisse le soupçonner d'avoir forgé ses exemples dans le seul but de valider sa théorie. Or ce qui apparaît ainsi, c'est que les concepts de conflit et de résolution ne peuvent pas être considérés comme des constructions purement théoriques du linguiste qui essaie de rendre compte de la variété des effets de sens des marqueurs de temps et d'aspect. Car les pointes exhibent le conflit ainsi que le caractère séquentiel et sans effacement de sa résolution, qui acquièrent ainsi un véritable statut d'observables.

Réciproquement, l'approche sémantique des pointes vient conforter la conception générale des figures défendue par J. Gardes Tamine (2011) qui, rejetant l'analyse classique en termes d'écart par rapport à la norme, considère que la résolution des conflits, qu'ils soient de nature linguistique ou référentielle, constitue le mécanisme de base de production des figures. Nous croyons, en effet, avoir montré que ce mécanisme n'est nullement propre au texte littéraire, mais qu'il est constitutif du fonctionnement même du système linguistique. Les figures en général et les pointes en particulier n'en représentent que des exploitations particulièrement élaborées.

[9] Cf. Gosselin (1996 : 176). Abdel-Nour (2011) montre que ce dispositif explicatif est utile pour rendre compte des difficultés d'emploi des temps du français par des apprenants non francophones.

Bibliographie

ABDEL-NOUR, R. (2011), *Etude sur corpus écrit de l'imparfait en français standard et en français du Liban, avec applications didactiques*, Orléans, thèse de l'Université d'Orléans.

ABEILLÉ, A., DOETJES, J., MOLENDIJK, A., et DE SWART, H. (2003), « Adverbs and quantification » *in* Corblin, F. et de Swart, H. (eds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, 185-210.

APOTHELOZ, D. (2008), « *Entrer quelques instants* VS *arriver quelques instants*: Le problème de la spécification de la durée de l'état résultant », *Verbum*, 30, n° 2-3, 199-219.

BACKES, J.-L. (1982), « La raison de la déraison: essai sur la logique de la pointe », *Littérature* 48, 106-121.

BLANCO, M. (1992), *La rhétorique de la pointe. Baltasar Gracian et le conceptisme en France*, Paris, Champion.

BORILLO, A. (1986), « La quantification temporelle : durée et itérativité en français, *Cahiers de Grammaire* 11, Univ. de Toulouse-Le Mirail, 117-156.

BRES, J. (2007), « Fréquence narrative et temps verbal : une approche linguistique à partir de *Un Balcon en forêt* de Gracq », *L'information grammaticale* 115, 42-46.

COL, G., APTEKMAN, J., GIRAULT, S. et POIBEAU, T. (2012), « Gestalt compositionality and instruction-based meaning construction, *Cognitive Processing* 13.2. 151-170.

DOETJES, J. (2007), « Adverbs and Quantification: Degree versus Frequency », *Lingua* 117-4, 685-720.

ESCANDELL-VIDAL, E. et LEONETTI, M. (2011), « On the Rigidity of Procedural Meaning », *in* Escandell-Vidal, E.,Leonetti, M. et Ahern, A. (eds), *Procedural Meaning : Problems and Perspectives*, Bingley, Emerald, 81-101.

FRANÇOIS, J. (1989), *Changement, Causation, Action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*, Genève, Droz.

FRANÇOIS, J. (2003), *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Louvain/Paris, Peeters.

GARDES TAMINE, J. (2011), *Pour une nouvelle théorie des figures*, Paris, PUF.

GOSSELIN, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

GOSSELIN, L. (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

GOSSELIN, L. (2010), « Entre lexique et grammaire : les périphrases aspectuelles du français », *Cahiers de Lexicologie* 96, 67-95.

GOSSELIN, L., MATHET, Y., ENJALBERT, P. et BECHER, G. (sous presse), *Aspects de l'itérativité. Analyse linguistique et formalisation*, Peter Lang, Berne.

GRACIAN, B. (éd. 1983), *La pointe ou l'art du génie*, trad. M. Gendreau-Massaloux et P. Laurens, Paris, L'Âge d'Homme.

HENDRIKS, P. DE HOOP, H., KRÄMER, I, DE SWART, H. et ZWARTS, J. (2010), *Conflicts in Interpretation*, Londres, Equinox.

KLEIBER, G. (1987), *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang.

MARTIN, R. (1988), « Temporalité et 'classes de verbes' », *L'information grammaticale*, 39, 3-8.

MOENS, M. et STEEDMAN, M. (1988), « Temporal Ontology and Temporal Reference », *Computational Linguistics* 14. 2, 15-27.

SWART, H. DE (1998), « Aspect shift and coercion », *Natural Language and Linguistic Theory* 16, 347-385.

RIHS, A. (2012), *Pragmatique des formes verbales non autonomes: gérondif, participe présent et subjonctif en français*, Neuchâtel, Thèse de l'Université de Neuchâtel.

ROSELLINI, M. (2008), « Usages de la pointe dans l'écriture tragique de Rotrou », *in* Caron, Ph., Moncond'huy, D., Rosselini, M., Louvat-Molozay, B., et Picciola, L., *Plus sur Rotrou, Ecrire le théâtre*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 111-127.

SAUSSURE, L. DE (2003), *Temps et pertinence*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

SAUSSURE, L. DE (2010), « Pragmatique procédurale des temps verbaux : la question des usages interprétatifs », *in* Vet, C., Flaux, N. et Stosic, D. (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Berne Peter Lang, 129-160.

VAN GEENHOVEN, V. (2004), « *For*-adverbials, frequentative aspect and pluractionality », *Natural Language Semantics* 12, 135-190.

VENDLER, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.

VETTERS, C. (2003), « L'aspect global : un effet secondaire d'un contenu procédural ? », *Cahiers Chronos* 11, 113-131.
VICTORRI, B. et FUCHS, C. (1996), *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.
VLACH, F. (1981), « La sémantique du temps et de l'aspect en anglais », *Langages* 64, 65-79.